



Colloque européen PARIS 4 Septembre 2014

En Partenariat avec



P R O G R A M M E

Le bilan de compétences au service de la continuité des parcours professionnels : enjeux individuels et collectifs

Expérimenté en 1986, développé par les CIBC à partir de 1989, règlementé par la loi de décembre 1991, le bilan de compétences se trouve aujourd'hui confronté aux évolutions rapides de notre environnement social, économique et législatif.

Le bilan de compétences doit désormais prendre en compte de nouveaux questionnements en lien avec l'accompagnement des trajectoires professionnelles : perte des repères personnels et professionnels de par l'instabilité grandissante des structures, nécessité de reconversion multiforme, mal-être au travail, désir d'autonomie par le développement de l'entreprise individuelle, problématique des seniors, développement des dispositifs de GPEC et GTEC ... Les personnes n'attendent plus seulement que le bilan de compétences leur apporte des repères en matière de projet professionnel. Les besoins sont désormais plus larges : besoin en stratégie, besoin en accompagnement personnalisé, besoin en reconnaissance. Les réflexions et travaux européens sur le bilan de compétences ont précédé les interrogations françaises et permettent aussi d'enrichir nos analyses et la recherche de solutions.

A partir de l'analyse et des attentes des partenaires sociaux, des représentants du Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social, des experts et personnes-ressources (référentes des réflexions menées dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle), des travaux de la Fédération Nationale des CIBC et de la Fédération Européenne des Centres de bilan et d'Orientation Professionnelle, les thèmes suivants seront développés :

- ▶ **Comment aller plus loin** dans l'articulation du bilan de compétences avec les systèmes de formation et la modularisation de ceux-ci, avec la validation des acquis de l'expérience et le conseil en évolution professionnelle mis en œuvre à compter de 2015 ?
- ▶ **Comment réactualiser ces repères et critères de mise en œuvre** : une démarche de normalisation de type AFNOR permettrait-elle de répondre aux attentes des commanditaires et financeurs en matière de qualité et d'homogénéité de service sur les territoires ?
- ▶ **Comment** le bilan de compétences, à partir des valeurs humaines et sociales qui le fondent, peut-il mieux **répondre aux enjeux individuels et collectifs** de gestion et de continuité des parcours professionnels ?

Sur ces différents points, le colloque va être l'opportunité d'échanger les points de vue et les analyses des principaux acteurs nationaux et des représentants européens.

Espace ASIEM - Grand Amphithéâtre
6 rue Albert de Lapparent
75007 PARIS (Métro : Ségur)

▶ **13h 45**

Café d'accueil

▶ **14h15**

Ouverture du colloque, par Christian Blanckaert, président de la Fédération nationale des CIBC

Conférence d'introduction : « Besoins et enjeux quant aux évolutions du bilan de compétences », André Chauvet, consultant-formateur en orientation et accompagnement des adultes

▶ **14h30**

1^{ère} table ronde : Témoignages européens de pratiques innovantes en matière de bilan de compétences en Allemagne, Belgique, Italie, Espagne. *(Traduction simultanée)*

▶ **15h30**

Conférence : « Une norme AFNOR du bilan de compétences : pourquoi ? »
Lucie Ganzin, AFNOR Certification

▶ **15h45**

2^{ème} table ronde : « Le devenir du bilan de compétences », représentants nationaux des organisations syndicales et patronales et représentants de l'Etat *(animée par Maryline Gesbert, Responsable de l'Observatoire, Centre Inffo)*

▶ **17h15**

Conférence de conclusion : « Synthèse des débats et mise en perspective », Jean-Marie Marx, Président de la Commission Quadripartite sur la réforme de la formation professionnelle

▶ **17h30**

Clôture des travaux : Jean-Pierre Therry, vice-président de la Fédération nationale des CIBC

INTERVENANTS

Intervenants (par ordre alphabétique)

Les représentants européens

Diego Apicella, DRH Lloyd'S Register, Milan (Italie)

Luis Carro, docteur en pédagogie à l'Université de Valladolid (Espagne)

Jacques Hofmans, directeur du Laboratoire d'Ergologie de Bruxelles (Belgique)

Timo Zimmer, chef du département « Projets nationaux et internationaux » du Bildungsinstitut Pscherer (Allemagne)

Les partenaires sociaux

Alain Druelles, MEDEF, Chef du service « formation professionnelle »

Christian Janin, CFDT, secrétaire confédéral, responsable du service «emploi - sécurisation des parcours professionnels »

Stéphane Lardy, FO, secrétaire confédéral « Emploi - UNEDIC - Formation professionnelle »

Djamal Teskouk, CGT, conseiller confédéral en charge de l'activité « Formation initiale et continue »

Jean-Pierre Therry, CFTC, Secrétaire confédéral en charge du dossier « Formation professionnelle »

Les représentants de l'Etat

Philippe Dole : Inspecteur Général aux Affaires Sociales, chargé de mission auprès de la commission quadripartite sur le compte-personnel-formation et du conseil en évolution professionnelle

Jean-Marie Marx ; directeur général de l'APEC, en charge de l'animation de la concertation quadripartite sur la mise en place du compte-personnel-formation et du conseil en évolution professionnelle

Les experts

André Chauvet, AndréChauvet Conseil, Cabinet de conseil et coaching spécialisé dans les mutations professionnelles

Lucie Ganzin, Département Innovation Développement du groupe AFNOR Certification